

Rapport financier 2022
Alliances & Missions Médicales

Le mot du président et du trésorier

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2022, pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Notre association présente un résultat positif de 25.358 euros au 31 décembre 2022, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses. Les recettes se sont en effet élevées à 216.609 euros contre 191.251 euros de dépenses.

Une vision plus fine des recettes et dépenses, donne la ventilation suivante :

Ressources (ou recettes) :

- Produits issus de la générosité du public ayant donné lieu à reçu fiscal : 166.594 euros contre 164.497 euros en 2021.
- Autres fonds privés (dont dons accordés par des fondations et associations partenaires) : 46.158 euros contre 16.000 euros en 2021.
- Subventions publiques : 3.000 euros au titre du Conseil Général de la Dordogne.
- Autres revenus : 857 euros.

Emplois (ou dépenses) :

- Missions sociales de l'association : 190.878 euros contre 148.204 euros en 2021. Sur ce total, 50.719 euros ont été affectés aux parrainages étudiants, 37.106 euros au financement de l'action de lutte contre la famine (CFM) et autres programmes nutritionnels, 18.021 euros aux parrainages chirurgicaux. Comme les années précédentes, des sommes importantes (soit 49.493 euros) ont été également consacrées à la construction d'infrastructures de santé et éducatives à Madagascar.
- Frais de recherche de fonds : néant, comme en 2021 et les années précédentes.
- Frais de fonctionnement (hors abandons de frais dans le cadre des missions de bénévoles à Madagascar et en RDC pour la quasi-totalité, lesquels entrent de fait dans le cadre des missions sociales de l'association) : 373 euros seulement, correspondant aux frais bancaires, notre association fonctionnant depuis l'origine selon le principe de zéro frais de fonctionnement.

Il ressort de ce qui précède que près de 100% des fonds collectés auprès de nos adhérents, des autres donateurs et de la collectivité publique sont affectés aux actions sociales de notre association.

Les disponibilités au 31 décembre 2022 se montent à 96.384 euros (contre 75.026 euros fin 2021) à comparer à un total Actif de même montant, votre association ne portant aucune immobilisation en propre, les infrastructures (dispensaires, maternités, ...), matériels et autres actifs financés étant immédiatement transférés à nos partenaires malgaches.

Le Passif, égal par construction à l'Actif, soit 96.384 Euros, se compose exclusivement des réserves (soit 71.026 euros) et du résultat de l'exercice (soit 25.358 euros comme déjà mentionné). En effet, à la date de clôture, notre association ne portait aucune dette fournisseurs ou charge à payer.

En résumé, Alliances & Missions Médicales présente des bases saines permettant d'envisager l'exercice 2023 avec sérénité, d'autant que nous savons pouvoir compter sur la générosité de nos adhérents, tout comme sur celle de fondations et associations partenaires.

Notre autre principale richesse réside dans l'engagement et le dynamisme de nos bénévoles. Au-delà de l'action des membres du Bureau et du Conseil d'Administration, il convient de relever l'énergie déployée par nos correspondants locaux à Madagascar, qui relaient avec efficacité et générosité l'action de l'association sur le terrain au profit des plus démunis. Parmi ces correspondants, notons l'infatigable Agnès, mais aussi nombre de filleuls AMM, plusieurs congrégations religieuses, ainsi que quelques prêtres diocésains et autres laïcs.

Sous réserve des ajustements en cours d'année, pour faire face aux nécessités du moment, et des orientations qui seront données lors de l'assemblée générale d'AMM qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022, les principales pistes d'actions se dégageant pour 2023 sont les suivantes :

- Poursuite des programmes de parrainages étudiants et parrainages chirurgicaux qui sont les deux « marqueurs » de notre association.
- Poursuite ou lancement de plusieurs autres initiatives au profit de nos filleuls : programme d'Activités Génératrices de Revenus lancé fin 2021 + programme CESAMM visant à trouver des logements décentes à loyer abordable + programme SEF (Séjour en France) destiné aux récents diplômés.
- En partenariat avec la toute nouvelle association LEF créée par notre ami Stéphane Luiggi, poursuite du déploiement du programme de bibliothèque numérique et de dons d'ordinateurs à l'attention notamment des filleuls d'AMM (LEF prenant le leadership de cette initiative).
- Poursuite également sur quelques mois du programme de lutte contre la famine dans le Grand Sud et du Programme Nutritionnel de Santé à Fianarantsoa, les besoins restant immenses à Madagascar, pays affecté régulièrement par les catastrophes climatiques, mais aussi la pauvreté et les effets délétères de l'inflation.
- Nous serons en revanche encore plus sélectifs que par le passé en matière de financement d'infrastructures de santé ou scolaires, domaine demandant beaucoup d'énergie aux membres du Bureau et l'assurance que la maintenance des bâtiments sera assurée sur la durée. Un projet portant notamment sur la construction de salles de classes et d'un dispensaire dans un quartier défavorisé d'Antanarivo est ainsi dans une phase d'étude préliminaire.
- Comme en 2022 et les années précédentes, Madagascar, continuera à concentrer l'essentiel des efforts de l'association sur un plan géographique.

Généreux mécènes, donateurs et amis d'Alliances & Missions Médicales, merci de tout cœur pour votre présence à nos côtés et votre fidélité qui nous permet de poursuivre notre action humanitaire auprès des plus démunis.

Versailles, le 20 mars 2023

Bruno Buttin, président

Bruno Chapuis, Trésorier



Sommaire

COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES 2022

Compte d'emploi des ressources	Page 5
Emplois de l'exercice consacré aux missions sociales	Page 5
Emplois de l'exercice consacrés aux frais collecte et de fonctionnement.....	Page 6
Ressources de l'exercice	Page 6

ÉTATS FINANCIERS 2022

Bilan Actif et Passif	Page 8
Compte de Résultat.....	Page 8
Compte de Résultat analytique	Page 9

ANNEXE 2022

Enregistrement des dons.....	Page 12
Informations sur le compte d'Emploi annuel des Ressources (CER).....	Page 12
Informations relatives au Bilan	Page 12
Informations relatives à l'Appel à la Générosité du Public (Loi 2021-1109)	Page 12

COMPTE EMPLOIS -RESSOURCES 2022

Ce rapport est présenté sous forme d'une analyse des emplois et des ressources de l'exercice 2022, ceci se traduisant sous forme de tableau en deux parties (les emplois, d'une part, et les ressources, d'autre part), avec comparaison avec l'exercice 2021.

▪ **Compte d'Emploi des Ressources :**

Les organismes faisant appel à la générosité publique ont l'obligation d'établir un Compte d'Emploi des Ressources collectées (CER) lorsque le montant des dons, constatés à la clôture de l'exercice, et donnant lieu à l'émission d'un reçu fiscal par l'association bénéficiaire, excède le seuil de 153 000 Euros fixé par décret, ce qui est le cas pour Alliances & Missions Médicales.

▪ **Emplois et Ressources de l'exercice 2022 (en euros) :**

Emplois de l'exercice	2022	2021	Ressources de l'exercice	2022	2021
Missions sociales	190 878	148 203	Produits issus de la générosité du public donnant lieu à reçu fiscal	166 594	164 497
Frais de recherche de fonds	Néant	Néant	Autres fonds privés	46 158	16 000
Frais de fonctionnement hors frais financiers	Néant	Néant	Subventions & autres concours publics	3 000	3 000
Frais bancaires	373	138	Produits financiers	857	215
Total Emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	191 251	148 342	Total Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	216 609	183 712
Excédent de ressources de l'exercice (profit)	25 358	35 370	Insuffisance de ressources de l'exercice (déficit)	-	-
Total général Emplois	216 609	183 712	Total général Ressources	216 609	183 712

Les emplois (ou dépenses) effectués en 2022 sont répartis en « Missions sociales », « Frais de recherche et de traitement des fonds » et « Frais de fonctionnement ».

⇒ **Emplois de l'exercice consacrés aux missions sociales :**

Avec 190.878 Euros, les emplois de l'exercice 2021 liés aux « Missions sociales » de l'association sont en hausse sensible par rapport aux 148.203 Euros de l'exercice 2021, cette hausse étant concentrée cette année principalement sur trois postes : construction de bâtiments pour 49.493 euros, parrainage étudiants pour 50.719 euros et abandons de frais de mission pour 23.940 euros.

Le détail des dépenses consacrées en 2021 et 2022 aux missions sociales de l'association est donné en pages 9 et 10 relatives au Compte de Résultat analytique.

⇒ **Emplois de l'exercice consacrés aux frais de recherche et de traitement des fonds :**

A l'image des années précédentes, aucun frais n'a été engagé en 2022 dans cette rubrique. Nous avons construit en effet au fil des années une stratégie de communication fondée sur la seule relation directe, notamment sur internet et par diffusion de news letters sur support numérique.

⇒ **Emplois de l'exercice consacrés aux frais de fonctionnement :**

Comme les années précédentes, les frais de fonctionnement pesant sur l'association sont limités aux seuls frais bancaires. Pour mémoire, l'association n'emploie aucun salarié et ne dispose pas de locaux en propre. Les dispositions règlementaires pourraient toutefois nous amener à devoir recourir à l'avenir à des services externes (commissariat aux comptes).

A noter que les dépenses engagées par les bénévoles de l'association à l'occasion de missions sur le terrain (principalement à Madagascar et République Démocratique du Congo en 2022, avec la réouverture des frontières, postpandémie) ne pèsent pas sur l'association dans la mesure où elles sont intégralement prises en charge par ces mêmes bénévoles. Comme telles, elles ne sont pas comptabilisées en « frais de fonctionnement ». Elles sont valorisées en revanche au CER pour un même montant à la fois en « Emploi » dans la rubrique « missions sociales » et en « Ressource », l'abandon de frais par les bénévoles donnant lieu à l'émission de reçus fiscaux au profit des intéressés (sur production de justificatifs). Il en va de même au compte de résultat analytique avec constatation là-aussi de « Produits » et « Dépenses » s'équilibrant euro pour euro.

▪ **Ressources de l'exercice :**

Les ressources de l'exercice 2022 se sont montés à 216.609 euros, en hausse de près de 18% par rapport à 2021. Ces ressources sont réparties en trois rubriques principales de manière à satisfaire aux obligations règlementaires du CRC :

1. « *Produits issus de la générosité du public* », correspondant aux recettes financières (ou abandons de frais) ayant donné lieu à l'émission par notre association de reçus fiscaux,
2. « *Autres fonds privés* », correspondant aux dons reçus ne donnant pas lieu à l'émission de reçus fiscaux (cf. dons reçus d'autres associations ou fondations) par notre association,
3. « *Subventions et autres concours publics* ».

Selon cette ventilation, les recettes 2022 (hors produits financiers) sont réparties comme suit :

- « Produits issus de la générosité du public » : 166 594 euros, provenant à la fois de personnes physiques et morales résidentes en France, ces produits comprenant comme indiqué ci-dessus la contrepartie des abandons de frais de missions (comptabilisés pour 23.940 euros) ayant donné lieu à l'émission de reçus fiscaux au profit des bénévoles concernés.
- « Autres fonds privés » : 46 158 euros, provenant principalement d'associations partenaires et de fondations privées d'origine française ou européenne.
- « Subventions et autres concours publics » : 3.000 euros en 2022 provenant pour la troisième année consécutive du Conseil Général de Dordogne.

Pour information, le financement des parrainages étudiants est assuré principalement par les donateurs particuliers de l'association, sous forme de « dons affectés ». Ainsi, en 2021, il a été collecté 52.051 euros pour financer cette action, au cœur des missions d'Alliances & Missions Médicales.

Les actions de développement (construction d'infrastructures de santé, dons de matériel et de médicaments, projet de bibliothèque numérique, ...) sont le plus souvent également financées sous forme de dons affectés en provenance généralement de grands mécènes (cf. fondations, associations, sociétés). Le développement de ce type de recettes est considéré avec beaucoup d'attention, dans la mesure où il permet de diversifier les sources de financement.

Le financement de l'opération CFM (Lutte contre la Famine) et autres actions nutritionnelles (dont opération « Panier de Noël ») qui a recueilli 30.886 euros en 2022 a également été financé, suite à notre appel, au moyen de dons affectés, en provenance notamment d'un donateur particulier.

Une partie significative de nos ressources provient également de « dons non affectés » (soit 21.483 euros en 2022). Ces dons sont alors fléchés aux profit d'actions ne faisant pas l'objet de dons affectés et/ou nécessitant des financements complémentaires. Cela est le cas (par exemple) des parrainages chirurgicaux dont les financements affectés sont structurellement insuffisants.

ÉTATS FINANCIERS 2021

Bilan Actif et Passif

Actif	2022	2021
Disponibilités	96 384	71 026
Total Actif	96 384	71 026

Passif	2022	2021
Fonds associatifs et réserves	71 026	35 656
Résultat de l'exercice	25 358	35 370
Total Passif	96 384	71 026

Tableau des disponibilités

	2022	2021
Compte ordinaire Crédit Agricole & HelloAsso	20 300	23 363
Livret A	76 084	47 462
Total Disponibilités	96 384	71 026

Comptes de Résultat 2022 et 2021

2022	Recettes	Dépenses
	216 609	191 251
Résultat comptable de l'exercice (bénéfice)		25 358
Total Recettes & Dépenses	216 609	216 609

2021	Recettes	Dépenses
	183 712	148 342
Résultat comptable de l'exercice (bénéfice)		35 370
Total Recettes & Dépenses	183 712	183 712

Commentaire : Le Compte de Résultat reprend par définition les principaux agrégats du CER (cf. Compte Emplois – Ressources) pour chacun des exercices 2022 et 2021.

Compte de Résultat analytique (2022)

	Recettes	Dépenses
République Démocratique du Congo		
Matériel	3 000	-
Abandons de frais de mission	12 288	12 288
Total RDC	15 288	12 288
Madagascar		
Parrainages Étudiants	52 051	50 719
Parrainages Chirurgicaux	9 065	18 021
Programmes nutritionnels (dont CFM)	30 886	37 106
Construction centres de santé et éducatifs	62 526	49 493
Dons de matériel et médicaments	350	-
Projet de bibliothèque numérique	-	2 200
Activités Génératrices de Revenus	-	3 302
Autres actions Madagascar	2 721	3 506
Abandons de frais de mission	9 152	9 152
Total Madagascar	166 751	173 499
France & Divers		
Aidons Baptiste à progresser	1 600	1600
Orthorecup	...990	990
Dons non affectés	28 483	-
Autres abandons de frais	2 500	2500
Autres (dont Banque)	997	373
Total France & Divers	34 570	5 463
Total	216 609	191 251

Commentaires :

Sur le plan géographique, en 2022, l'essentiel des actions d'Alliances & Missions Médicales a été consacré aux personnes démunies de Madagascar, pays où nous disposons de relais de confiance et efficaces. Au Congo (RDC), une mission de chirurgie orthopédique a toutefois pu être organisée, profitant de la réouverture des frontières, postpandémie.

Concernant la nature des actions sociales engagées, le plus gros poste de dépenses en 2022 (soit 50.719 euros) a été consacré aux parrainages étudiants et contributions exceptionnelles consacrées à aider financièrement nos filleuls malgaches dans un contexte d'inflation galopante qui rend la vie difficile pour le plus grand nombre. A noter que pour la première fois, en 2022, le nombre de 200 étudiants des filières de santé, faisant l'objet d'un parrainage par les adhérents d'AMM à Madagascar a été dépassé. Merci aux généreux donateurs d'AMM qui acceptent d'épauler financièrement et moralement des jeunes malgaches méritants dont l'accès aux études serait sinon impossible.

Le deuxième poste de dépenses en 2022 a été consacré pour 49.493 euros à la poursuite du financement du programme de construction dans les domaines sanitaires et éducatifs à Andriaka pour le compte de la congrégation des Pères Rédemptoristes. Ce programme est aujourd'hui arrivé à son terme.

Environ 20% des dépenses ont été consacrées en 2022 à des programmes nutritionnels en faveur des personnes malnutries : lutte contre la famine sévissant dans le Grand Sud de Madagascar (Programme CFM), mais aussi Programme Nutritionnel de Santé (PNS). Une bonne part des sommes consacrées à ces

programme a servi à l'achat de Produits de Première Nécessité et le solde à la confection du Nutri-AMM, notre mélange de farines enrichies à destination des personnes en état de malnutrition.

La part consacrée aux parrainages chirurgicaux représente pour sa part près de 10% des dépenses au titre des missions sociales de l'association. Si l'on ajoute la mission de chirurgie orthopédique réalisée en RDC, ce pourcentage tangente alors 16%.

Le solde des sommes dépensées en 2022 l'a été dans des domaines connexes : (i) dotation au programme d'Activités Génératrices de Revenus destiné à rendre plus autonomes financièrement les filleuls AMM et leurs familles, (ii) sommes consacrées à la mise en route sous l'égide de Stéphane Luiggi de la première bibliothèque numérique déployée pour nos filleuls de Tananarive, (iii) sommes déboursées pour permettre à quatre filleuls AMM, récemment diplômés, de découvrir la France, tout en gagnant leur vie pendant la durée de leur séjour, (iv) aide financière enfin consacrée à Baptiste, notre talentueux ami qui fait face avec une volonté farouche à son lourd handicap, ...

On retiendra enfin que la part des missions sociales de l'association s'élève à près de 100% des dépenses de l'association. Les frais de collecte et de traitement des dons et les frais de fonctionnement (hors abandons de frais) se montent donc à moins de 1% de ces dépenses. Nous sommes ainsi fidèles à notre principe selon lequel, depuis la création d'Alliances & Missions Médicales en 2003 « *un euro collecté ici est un euro d'action à Madagascar* ».

Pour mémoire : Compte de Résultat Analytique (2021)

	Recettes	Dépenses
Congo (parrainages chirurgicaux)	1 370	6 855
Burkina Faso	Néant	326
Liban	Néant	Néant
Madagascar		
Parrainages Étudiants	37 560	35 959
Parrainages Chirurgicaux	4 347	13 960
Programmes nutritionnels (dont CFM)	67 995	50 753
Construction/Rénovations centres de santé	39 490	36 975
Dons de matériel et médicaments	1 950	2 531
Projet de bibliothèque numérique	2 660	300
Activités Génératrices de Revenus	-	545
Autres Madagascar	2 390	489
Total Madagascar	156 392	141 022
Dons non affectés	25 532	
Autres (dont Banque)	418	139
Total	183 712	148 342

Commentaires :

Sur le plan géographique, en 2021, 95% environ des missions sociales de l'association avaient été consacrées aux personnes démunies de Madagascar, pays où nous disposons de relais de confiance et efficaces. En revanche, une pause avait été observée sur le Congo (RDC) en raison notamment de la fermeture du pays pour des raisons sanitaires ayant empêché de facto en 2021 l'envoi de missions de chirurgie orthopédique.

Annexe au rapport financier

Enregistrement des dons :

Les dons reçus par virements sont en principe enregistrés à la date effective de réception du don. Les dons reçus par chèque sont enregistrés pour leur part à la date d'émission du chèque. Il en va de même des dons reçus en fin d'année sur la plateforme HelloAsso, qui sont enregistrés au titre de la date du don, tandis que cet organisme de collecte ne nous crédite qu'au début de l'année suivante. Il peut en résulter donc dans les deux cas en fin d'exercice un rapprochement bancaire, cette distorsion étant corrigée par l'enregistrement d'un « écriture décalée ».

Informations sur le compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) :

Le CER est établi en application des règlements du Comité de la Règlementation Comptable. Ainsi, s'agissant de l'affectation des ressources, sont affectés :

- en « *Produits issus de la générosité du public* » tous les dons et autres libéralités provenant de personnes physiques et personnes morales ayant donné lieu à l'émission d'un reçu fiscal.
- en « *Autres fonds privés* » tous les parrainages et dons provenant d'organismes de type fondations et associations, ces ressources ne donnant pas lieu à l'émission par notre association de reçus fiscaux ; a également été repris dans cette catégorie le don provenant d'une société de droit belge.
- en « *Subventions et autres concours publics* » toutes les subventions provenant de personnes morales publiques (état, conseils généraux, autres collectivités publiques,...)

Informations relatives au Bilan :

- **Actif:** L'association ne porte aucune immobilisation au bilan, la propriété des infrastructures financées par l'association étant transférée immédiatement à nos partenaires locaux à Madagascar. Nous ne portons pas non plus de stocks ou créances. Enfin, nous ne détenons pas de valeurs mobilières de placement, l'intégralité des disponibilités étant maintenues en compte courant bancaire ou équivalent (cf. plateforme HelloAsso), ou placées sur un livret d'épargne.
- **Passif:** Le passif est constitué exclusivement de fonds associatifs et de réserves et du résultat de l'exercice (avant approbation de l'assemblée pour sa mise en réserves).

Informations relatives à l'Appel à la Générosité du Public (Loi 2021-1109)

Le Code Général des Impôts a été enrichi, avec la Loi 2021-1109 du 24/08/2021, d'une nouvelle obligation déclarative. Les organismes qui émettent des reçus fiscaux et des justificatifs au profit de donateurs doivent désormais déposer une déclaration annuelle à l'administration fiscale. Cette déclaration comporte le montant global des dons et versements mentionnés sur ces documents au cours de l'année précédente ou du dernier exercice clos, ainsi que le nombre de reçus fiscaux délivrés au cours de cette période.

Sur ces bases, le montant total des dons en numéraire ayant donné lieu à émission de reçus fiscaux par l'association pour 2022 (c'est à dire les « *Produits issus de la générosité du public* ») se monte à 166 594

euros, correspondant à 421 reçus fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu (cf. article 200 du Code Général des Impôts) ou sur les sociétés (cf. article 238 bis du Code Général des Impôts). Sur ce total, les abandons de frais ont représenté 23 940 euros.

° ----- ° ----- ° ----- °

Ces comptes et le rapport financier, ainsi que le rapport moral, seront soumis à l'approbation des membres d'Alliances & Missions Médicales lors de l'Assemblée Générale de l'association amenée à statuer courant 2023 sur les comptes de l'année 2022.